

ACTION URGENTE

BRÉSIL. UN CHEF INDIGÈNE TUÉ

Une centaine de Guaranis-Kaiowás sont actuellement installés sur leurs terres ancestrales. Le 18 novembre, 40 hommes armés ont attaqué leur camp, tué un chef indigène et enlevé trois enfants. Cette communauté a juré de rester sur sa terre.

Le 18 novembre vers 6 h 30, 40 hommes armés, dont beaucoup portaient une cagoule, sont arrivés à bord d'une dizaine de camionnettes au camp de Guaiviry, installé sur des terres cultivées dans le sud de l'État de Mato Grosso do Sul. Ces hommes ont attaqué la population, blessant ainsi plusieurs personnes. Ils ont capturé le chef indigène **Nísio Gomes** et ont tiré plusieurs fois sur lui. Son petit-fils a essayé d'intervenir mais les hommes armés l'ont frappé.

Selon des témoins, le corps de Nísio Gomes a été traîné sur le sol et jeté dans une des camionnettes. Trois enfants, un garçon de 12 ans et deux filles de cinq et 12 ans, ont été enlevés par les hommes et emmenés dans une camionnette. Personne ne les a vus depuis. Le corps de Nísio Gomes n'a pas encore retrouvé. On craint qu'il ait été emporté par-delà la frontière au Paraguay ; il est donc difficile de suivre sa trace. La police fédérale et les procureurs, ainsi que la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI), enquêtent actuellement sur cet événement.

La communauté indigène de Guaiviry, qui a campé un moment le long de la route MS-386 dans des conditions extrêmement précaires, s'est réinstallée sur ses terres ancestrales le 1^{er} novembre dernier. Elle a établi un camp sur des terres cultivées qui doivent faire l'objet d'une identification depuis novembre 2008. Une étude anthropologique a été menée à bien mais le terrain ne peut pas être officiellement identifié tant que les conclusions de l'étude ne sont pas publiées. Les habitants du camp ont été plusieurs fois menacés par les hommes armés avant l'attaque du 18 novembre. Deux jours auparavant, ces derniers avaient menacé de tuer Nísio Gomes.

Malgré le danger, la communauté a juré de rester sur ses terres ancestrales : « Nous resterons dans ce camp, nous mourrons tous ici. Nous ne quitterons pas notre tekoha [terre ancestrale] », a déclaré un membre de la communauté à un représentant de l'ONG locale Conselho Indigenista Missionário, le 18 novembre dernier. La population de Guaiviry appelle les autorités à redoubler leurs efforts pour retrouver le corps de Nísio Gomes ainsi que les trois enfants disparus.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en portugais ou dans votre propre langue :

- appelez les autorités à diligenter une enquête indépendante et minutieuse sur la mort de Nísio Gomes et l'enlèvement de trois enfants et à traduire les responsables présumés en justice ;
- rappelez-leur que pendant longtemps, elles n'ont pas fait le nécessaire pour garantir la protection des Guaranis-Kaiowás, et exhortez-les à offrir leur entière protection à cette communauté, dans le respect de ses souhaits ;
- engagez-les à remplir leurs obligations en vertu de la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et de la Constitution brésilienne de 1988, en procédant à toutes les délimitations de terres restant à effectuer.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 2 JANVIER 2012 À :

Ministre fédéral de la Justice
José Eduardo Martins Cardozo
Esplanada dos Ministérios, Bloco
"T" 70.712-902 - Brasília/DF, Brésil
Fax : + 55 61 2025 7803
Formule d'appel : Exmo. Senhor
Ministro, / Monsieur le Ministre,

Secrétaire spéciale aux droits humains du Brésil
Maria do Rosário
Setor Comercial Sul-B, Quadra 9,
Lote C, Edifício Parque Cidade
Corporate, Torre "A", 10^o andar,
Brasília, DF CEP: 70308-200, Brésil
Fax : + 55 61 2025 9414
Formule d'appel : Exma. Senhora
Ministra, / Madame la Ministre,

Copies à :
ONG locale
Conselho Indigenista Missionário
(CIMI)
CIMI Regional Mato Grosso do Sul
Av. Afonso Pena, 1557 Sala 208
Bl.B79002-070 Campo Grande/MS,
Brésil

Veillez également envoyer des copies aux représentants diplomatiques du Brésil dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, courriel, formule de politesse

AMNESTY
INTERNATIONAL



Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci.

AMNESTY
INTERNATIONAL



ACTION URGENTE

BRÉSIL. UN CHEF INDIGÈNE TUÉ

INFORMATIONS GÉNÉRALES

L'État de Mato Grosso do Sul comprend certaines des régions indigènes les plus petites, les plus pauvres et les plus densément peuplées du Brésil : des îlots de pauvreté entourés de grandes plantations de soja et de canne à sucre et d'élevages de bétail, où les conditions de vie et la situation sanitaire sont déplorables. Quelque 60 000 Guaranis-Kaiowás y mènent une existence précaire, la désintégration des structures sociales ayant entraîné un niveau élevé de violence, de suicides et de malnutrition. Frustrés par la lenteur du processus de délimitation des terres, les Guaranis-Kaiowás ont commencé à se réinstaller sur leurs terres ancestrales mais ils font l'objet de manœuvres d'intimidation et de violences.

Bon nombre d'entre eux sont expulsés de force et finissent par s'installer le long des routes. Cette population est menacée par des agents de sécurité engagés pour l'empêcher de se réinstaller sur ses terres et elle est en proie à des problèmes de santé liés à des conditions de vie précaires dans des abris temporaires et au manque de soins médicaux. Par ailleurs, un grand nombre de personnes sont tuées ou blessées dans des accidents de la route.

Au cours des dix dernières années, le combat des Guaranis-Kaiowás pour leurs terres a engendré beaucoup d'attaques et d'homicides. Des entreprises privées de sécurité, engagées par des propriétaires terriens locaux, ont fréquemment recours aux menaces et à la violence tout en restant impunies.

En novembre 2007, le ministère de la Justice, le parquet fédéral, la FUNAI et 23 responsables indigènes ont signé un accord (le Termo de Ajustamento de Conduta, TAC) engageant la FUNAI à identifier 36 terres ancestrales guaranis-kaiowás, notamment celles de Guaiviry, qui devaient être restituées avant le mois d'avril 2010. Un manque de ressources et des problèmes juridiques ont retardé le processus d'identification, qui n'a toujours pas eu lieu, bien que la FUNAI ait récemment annoncé que certaines études anthropologiques seraient publiées en mars 2012. L'étude concernant les terres de Guaiviry devait être conclue lorsque la communauté a été attaquée.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, signée par le Brésil en 2007, et la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail, à laquelle cet État est partie, énoncent toutes deux le droit des peuples indigènes à disposer de leurs terres ancestrales et appellent les États à créer des mécanismes par le biais desquels ce droit peut être examiné et reconnu. La Constitution brésilienne de 1988 proclame également ce droit et dispose qu'il appartient au Brésil de procéder à la délimitation des terres concernées.

De nouvelles mesures ont été prises récemment : toute éventuelle identification de terres indigènes doit maintenant être examinée par le bureau du président avant approbation. Les ONG locales craignent que cela compromette le droit constitutionnel à la terre des peuples autochtones.

Personnes concernées : communauté guarani-kaiowá de Guaiviry

Genre h/f : hommes et femmes

AU 339/11, AMR 19/018/2011, 21 novembre 2011

AMNESTY
INTERNATIONAL

